

Recrutement Sans Concours pour 162 postes d'AAAS: mode d'emploi

Ce recrutement de 162 Adjoint.es d'Animation et d'Action Sportive titulaires constitue la 2^e étape du plan de déprécarisation pour le secteur de l'animation, après la contractualisation à 73,78% de 145 collègues d'ici la fin d'année 2022.

Ce recrutement s'adresse exclusivement aux animateurs/trices contractuel.les ou vacataires, remplissant les conditions de nationalité, voir avis de recrutement ICI.

Attention, les collègues en attente sur listes complémentaires du concours C2 AAAS 2022 ne doivent pas s'y inscrire. Ils ont normalement reçu un courrier de la DASCO les en informant. Nous avions en effet obtenu la garantie de la Ville que l'intégralité de ces collègues bénéficient de leur réussite au concours et soient titularisé.es par ordre de classement, a priori au cours de l'année scolaire 2022-2023, voir ICI.

Deux autres RSC offrant 150 postes seront ouverts les deux prochaines années.

Modalités d'inscription du 17 octobre au 4 décembre 2022 inclus

Attention, le dossier de candidature peut-être, au choix :

- Renseigné par internet, ICI
- Retiré à la DRH Ville de Paris, bureau du recrutement, 2 rue Lobau, 75004 Paris
- Demandé par courrier postal à la même adresse accompagné d'une enveloppe format 32x22,5 libellé aux noms et adresse du/de la candidat.e et affranchie au tarif en vigueur pour 250g.

Pour une inscription complète, les candidat.es devront, en plus du dossier d'inscription, renseigner et fournir plusieurs documents :

- Le document type, ICI
- Les diplômes ou brevets détenus (BAFA, BAFD, BPJEPS, brevet de secourisme...) ou tout autre justificatif
 utile.

Les dossiers complets devront être déposés ou envoyés au bureau du recrutement 2 rue Lobau le 4 décembre 2022 au plus tard.

Même date pour une inscription en ligne. Cette modalité n'étant pas forcément évidente, nous vous communiquons le **mode d'emploi pour s'inscrire par internet** <u>ICI</u>.

N'hésitez pas, si besoin, à contacter notre équipe SUPAP-FSU DASCO pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier : 06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com

À l'issue de la sélection des dossiers, les épreuves orales débuteront le 6 février 2023 pour les candidat.es admissibles.

